

# Avis public



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal** 

## DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

### AU RÈGLEMENT DE ZONAGE (RCA09-Z01, TEL QU'AMENDÉ) DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

AVIS est par la présente donné que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le mardi 5 juin 2012 à compter de 19 heures, au centre Roussin situé au 12125, rue Notre-Dame Est, deux (2) demandes de dérogation mineure au Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé).

La première demande est relative à la marge de recul avant principale minimale pour un bâtiment en construction situé au 8225, avenue Daniel-Dony, sur le lot 4 658 154 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout en vertu l'article 88 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé), à savoir :

- permettre une marge de recul avant principale minimale de 5,2 mètres, au lieu de 6 mètres.

La deuxième demande est relative à la marge de recul avant principale minimale pour un bâtiment situé au 12130, 56<sup>e</sup> Avenue, sur le lot 1 510 728 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout en vertu de l'article 88 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé), à savoir :

- permettre une marge de recul avant principale minimale de 4,84 mètres, au lieu de 5,5 mètres.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Montréal,  
ce 15<sup>e</sup> jour du mois de mai 2012.

Dany Barbeau, avocate  
Directrice du bureau d'arrondissement  
et secrétaire d'arrondissement

*Cet avis peut aussi être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :*

[www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)